

PRÉSENTATION du POSTE d'AGRÉGÉ à pourvoir

au SERVICE du DICTIONNAIRE de l'ACADÉMIE FRANÇAISE :

***APPEL à CANDIDATURES RÉSERVÉ aux ENSEIGNANTS FONCTIONNAIRES
de l'ACADÉMIE DE PARIS***

◆ Poste à pourvoir :

- 1 poste destiné à un professeur agrégé de Sciences de la vie et de la Terre.

◆ Conditions générales :

Lieu d'exercice : Académie française (Palais de l'Institut de France)

23 quai de Conti, Paris 6^e arrdt.

Durée hebdomadaire du travail : 39 heures (avec jours de R.T.T.). Compte tenu des nécessités du service, aucune décharge horaire (mi-temps, temps partiel) ne peut être accordée à l'arrivée dans le poste.

Congés annuels : 35 jours ouvrables.

Rémunération : correspondant à l'échelon de l'enseignant dans le corps des agrégés.

Date d'entrée en fonction : **1^{er} septembre 2013.**

Aucune charge d'enseignement n'entre dans les attributions correspondant à ce poste.

◆ Nature des activités :

- Recherches lexicographiques et documentaires dans le cadre de la préparation du tome IV de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie* ; révision du texte de l'édition précédente (1935) et rédaction des projets d'articles, dans tous les domaines scientifiques et techniques, soumis aux académiciens membres de la Commission du Dictionnaire.

- Représentation de l'Académie française aux réunions des diverses commissions ministérielles de terminologie et de néologie mises en place par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française ; étude des listes de termes transmises pour avis à l'Académie française, recherches documentaires menées à la demande de la Commission du Dictionnaire ; suivi des listes aux différentes étapes de la procédure, relations avec les différents acteurs du dispositif (secrétariat des commissions spécialisées, Délégation générale à la langue française, partenaires francophones, Comité de terminologie de l'Académie des sciences, organismes professionnels, institutions internationales, traducteurs, etc.) ; veille terminologique.

[Pour de plus amples informations, consulter le site internet de l'Académie, celui de la Délégation générale à la langue française et la base de données FranceTerme.]

- Réponse au courrier adressé au Service.

◆ Compétences requises :

- Ce poste exige des connaissances approfondies dans de larges secteurs du savoir (mathématiques, physique, astronomie, médecine, etc.) et implique la collaboration avec divers consultants extérieurs, en particulier les membres de l'Académie des sciences. Une vaste culture générale et une grande curiosité d'esprit sont attendues.

- Le rédacteur scientifique doit faire preuve d'une réelle aptitude au travail en équipe : la nature du travail effectué au sein de l'équipe des rédacteurs du Service du Dictionnaire (une dizaine d'agrégés de lettres) exige à toutes les étapes une concertation constante afin de tirer le meilleur profit des compétences de chacun.

- Il doit savoir rédiger avec clarté, concision et élégance, en se conformant à l'esprit du *Dictionnaire de l'Académie* et en respectant les contraintes formelles qui lui sont propres.

- Une bonne maîtrise de l'outil informatique est nécessaire.

◆ Pièces du dossier :

- Lettre de candidature

- Curriculum vitae

- Arrêté de nomination sur le poste actuellement occupé dans l'Académie de Paris.

Les candidatures doivent être impérativement envoyées au plus tard **le 10 juin 2013** au Directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel de l'Académie française

- *Par voie postale :*

23, quai de Conti

CS 90 618

75270 Paris cedex 06

- *Par voie électronique, à l'adresse suivante :*

jm.pasqualini@academie-francaise.fr

***POUR RESPECTER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES CANDIDATS,
AUCUN RENSEIGNEMENT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE.***